

**ADMINISTRATION
COMMUNALE D'UCCLE
Service Urbanisme
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES**

V/Réf : 16-43098-2016 (corr. Mme Karina Van Rossum)
N/Réf. : JMB/UCL-2.359/s.597
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Rue des Carmélites, 164. Mise en peinture d'une porte de garage avec une fresque de type *street art*.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 1^{er} décembre 2016 sous référence, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 14 décembre 2016.

La demande concerne un petit immeuble résidentiel situé dans la zone de protection de la maison de l'architecte A. Boelens sises rue des Carmélites, 177. Elle vise à peindre une fresque de type *street art* sur la porte du garage, visant l'embellissement de l'espace public.

Le projet ne porte pas directement atteinte au bien protégé et à sa zone de protection. Néanmoins, la CRMS décourage l'intervention qui ne constitue pas une amélioration pour l'espace public. Elle recommande également de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de Concertation des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
- B.D.U. – D.U. : M M. Briard.